



L'ÉDITO

Du dégoût à la révolte sociale des « sans dents » et des « illettrés » ?

En ce mois de septembre 2014, les salariés français vont de surprise en surprise. Un Ministre qui ne déclare pas ses revenus, la vie privée du Président de la République étalée dans les médias, les affaires en cours (Bygmalion, détournement de fonds au sénat, etc...).

Depuis des mois, tout est nauséabond et ceux qui n'arrêtent pas de dire aux salariés qu'il faut faire des efforts n'ont plus aucune crédibilité. Les salariés sont pressurés : salaires bloqués, Impôts et taxes en hausse, précarité de plus en plus grande de l'emploi.

Le gouvernement distribue à tour de bras des milliards aux entreprises et le Premier Ministre Valls va jusqu'à clamer au MEDEF qu'il aime l'entreprise fin août.

Cette déliquescence existe aussi à la DGFIP. Dans le Var, on supprime des B et des C mais on nomme des AGFIP (voir page 4). On harcèle les agents sur la déontologie alors qu'on laisse faire un chef de service totalement hors des clous sur ce sujet.

Loin de vouloir cultiver la désespérance, la CGT propose à tous l'action, la transformation de la colère et du dégoût en révolte sociale pour faire aboutir les revendications des salariés à la DGFIP comme ailleurs.

Dans les semaines qui viennent, débattons de nos missions, des salaires, de l'emploi afin de préparer la riposte.



Contact: CGT Var Finances publiques, Hôtel des Finances, place Noël BLACHE, 83000 TOULON.

Tel: 04.94.22.82.65

mail: cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

Site : www.financespubliques.cgt.fr/83/

Amiante à Vert-Coteau : une victoire pour les agents !

Depuis début décembre 2013, les agents de Vert-Coteau se sont mobilisés face au scandale des sols amiantés dégradés et potentiellement dangereux. Les représentants CGT au CHSCT n'ont cessé de harceler la DDFIP sur les travaux à effectuer. Le désamiantage était en attente d'un projet global de rénovation du site. Alors que des dizaines de milliers d'euros avaient été dépensés et que les travaux devaient débiter fin 2013, nous apprenions que tout était abandonné.

Les représentants CGT au CHSCT ont proposé à toutes les organisations syndicales une action unitaire et le 4 décembre 2013, les agents ont quitté les locaux en exerçant un droit de retrait. Ils ont envahi le CHSCT et interpellé le DDFIP.

Depuis, après plus de 6 mois de bataille en CHSCT, plusieurs actions des agents et un nouveau droit de retrait le 16 juillet 2014, le DDFIP annonce enfin que l'amiante va être traité par une vraie opération d'encapsulation, la DG ayant donné son accord budgétaire. Les travaux devraient débiter vers la fin octobre et durer 25 semaines.

Il s'agit d'une véritable opération d'encapsulation, pas d'une opération cosmétique. La CGT refusait d'attendre d'être fixée sur l'avenir de Vert-Coteau pour que ces travaux débutent, la santé des agents devant être protégée à tous prix.

Il faut maintenant agir sur tous les sites amiantés pour obtenir le traitement des zones qui peuvent être dangereuses.

Les agents de Vert-Coteau avec leurs syndicats ont démontré que malgré un contexte budgétaire négatif, l'action pouvait payer. Ils ont montré la voie à tous les agents: Pour modifier la donne il faut agir et non subir. ●



RELOGEMENT DU CFP DE LA SEYNE SUR MER ET DE LA TRÉSORERIE DE SIX-FOURS ...DU RÊVE À LA RÉALITÉ...

Il y a trois mois, le DDFIP nous vantait l'amélioration des conditions de travail autour d'un projet de relogement des SIP/SIE de La Seyne et de la Trésorerie de Six-Fours dans un seul et même bâtiment dans la zone des Playes à La Seyne.

Ce 11/09/2014, le groupe de travail CHSCT (obtenu après de nombreuses interventions des représentants du personnel) a enfin étudié le projet concocté par l'administration. L'immeuble n'est pas encore construit (pas avant 2016 au mieux). Il sera construit par un investisseur privé ce qui veut dire que la DDFIP sera locataire.

La CGT est intervenue autant sur le fond que sur la forme.

LES POINTS POSITIFS

- ✚ La trésorerie municipale de La Seyne sur Mer n'est pas intégrée dans cet immeuble et reste donc au centre ville.
- ✚ La trésorerie de Six Fours, qui sera intégrée dans l'immeuble, ne sera pas restructurée. Cela veut dire que le recouvrement impôt, actuellement à Six Fours, restera dans la trésorerie malgré le fait que la trésorerie sera dans le même bâtiment et la même commune. Cette configuration serait atypique et va à l'inverse de ce qu'a fait la DGFIP depuis la fusion et la création des premiers SIP en 2009.

La CGT se félicite de cette position du DDFIP car nous savons que la fusion du recouvrement avec le SIP ne peut être que synonyme de suppressions d'emplois.

LES POINTS NÉGATIFS

- ✚ L'accueil est totalement sous dimensionné compte tenu du volume de contribuables à recevoir (proche des 70 000/ an). Rien n'a été prévu pour l'accueil du SIE, de la FI, du PCE, pour l'huissier, pour les chefs de Pôles.
- ✚ La caisse sera un véritable enfer, un espace réduit sans ouverture (lumière) et coincé (le caissier devra sortir et traverser l'espace d'attente des contribuables pour aller aux toilettes par exemple).
La DDFIP veut créer une caisse unique qui dépendra sûrement du SIP.
La CGT a demandé s'il était possible de conserver deux caisses (une pour le SIP, une pour la trésorerie) compte tenu du volume des opérations et de la nécessité d'avoir réellement deux caissiers. La Direction a répondu que c'était possible légalement mais que cela ne se ferait pas. Il est clair qu'à terme, il n'y aura plus qu'une seule personne pour la caisse, ce qui sera catastrophique.
- ✚ Les places de parkings sont insuffisantes (30 en sous sol et 40 en extérieur). Le site doit accueillir 77 agents et le parking ne comprend déjà que 70 places.
De plus, sur les plans, l'entrée du parking sous terrain a été oubliée !!!
La CGT est intervenue pour demander que ces places soient réservées aux agents.
- ✚ Les surfaces dans les étages sont insuffisantes pour accueillir des box de réceptions (SIE, FI, PCE, CSP,...).
- ✚ Les sanitaires sont également sous dimensionnés sur certains étages.
- ✚ Concernant la salle de convivialité, la Direction est d'accord pour l'agrandir afin de retrouver un espace au moins équivalent (52 m²) à ce qui existait rue Charles Gide.
- ✚ Pour l'emploi, la CGT a demandé des explications sur le nombre de postes de travail puisque sur les plans fournis, il y aurait 69 postes de travail alors qu'il y a 77 agents à reloger.

EN CONCLUSION

Lors de cette réunion, de très nombreuses problématiques ont été soulevées et la Direction s'est engagée à répondre à nos questions.

La CGT a proposé une rencontre aux autres organisations syndicales, celle-ci aura lieu le 17 septembre 2014.

Il est clair que sans l'intervention des agents avec leurs représentants du personnel ce projet pourrait devenir un véritable cauchemar.

La CGT consultera collectivement les agents afin d'établir un cahier revendicatif à opposer au projet de la Direction. ●





PACTE DE RESPONSABILITÉ : UNE BOMBE POUR NOS SERVICES

Depuis janvier 2014 et les annonces de François HOLLANDE, les experts nous expliquent que le Pacte de Responsabilité va servir à créer des emplois.

Les services des Finances Publiques sont directement concernés à plusieurs titres. Tout d'abord, nous gérons directement le versement du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emplois). Les SIE versent donc des fonds à toute vitesse sous la surveillance étroite du gouvernement. Pour le seul Var, l'un de nos Directeurs départementaux se vantait du versement de plus de 60 millions en quelques mois !

Dans nos services, un certain malaise pointe alors que nous peinons à traquer la fraude fiscale des entreprises et que nous pressurons les salariés, les retraités et les chômeurs (qui sont pour beaucoup des fraudeurs si l'on en croit le Ministre du Travail).

Ce plan prévoit 41 milliards de cadeaux aux entreprises, mais également 50 milliards d'économie sur les budgets de l'état, des collectivités locales et de la Sécurité Sociale.

Cela va-t-il créer des emplois ?

Le 18 juin 2014 Mme RABAULT, Députée rapporteure générale de la commission des Finances lisait ceci aux députés avant le vote sur le pacte de responsabilité (rapport consultable sur le site de l'assemblée nationale):

« Selon les prévisions établies par le ministère des Finances et des comptes publics dont dispose le Rapporteure générale, le plan d'économies de 50 milliards d'euros proposé par le Gouvernement pour la période 2015 à 2017, soit une réduction des dépenses de plus de 2 points de PIB, aurait ainsi un impact négatif sur la croissance de 0,7 % par an en moyenne entre 2015 et 2017, et pourrait entraîner la suppression de 250 000 emplois à horizon 2017.

Par ailleurs, l'impact récessif du plan d'économies sera contrebalancé par les effets positifs des mesures de relance programmées dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité et du CICE.

Comme précédemment mentionné, ce pacte aurait pour effet, hors financement, de rehausser l'activité de 0,6 point à horizon 2017 et de créer 190 000 emplois. »

Vous avez bien lu ! Alors qu'on vous promet des créations d'emplois, les 50 milliards d'économies et les 41 milliards de cadeaux aux entreprises vont provoquer des pertes d'emplois et une chute de croissance.

Ces 50 milliards d'économies frappent tous les services publics. Pour ce qui nous concerne, nous pouvons nous attendre à de nouvelles réductions budgétaires et des suppressions d'emplois encore plus importantes. Ce pacte de responsabilité est donc une **escroquerie** intellectuelle.

- 250 000 emplois
+ 190 000 emplois

- 60 000 emplois

Aux Finances Publiques, plus que jamais, nous avons besoin de moyens humains et financiers afin de traquer la fraude fiscale, de recouvrer les impôts et d'aider les collectivités locales.

Pour la CGT, les Finances Publiques ne peuvent devenir une simple administration d'appui aux entreprises. Nos missions de service public sont l'assiette, le recouvrement, le contrôle et le travail avec les collectivités locales sans oublier le cadastre et la publicité foncière.

Les Finances Publiques devraient être au centre du débat au moment où le **déficit du budget augmente** principalement à cause du manque de rentrées fiscales.

Le 10 septembre le Ministre des Finances Michel SAPIN annonçait un déficit budgétaire en hausse. A cela 2 raisons invoquées dans sa conférence de presse:

=> Le CICE qui pèse plus fortement que prévu (comment comprendre quand on est endetté qu'on redistribue généreusement l'argent des contribuables aux entreprises ?)

=> La baisse des rentrées fiscales prévues initialement à cause d'une croissance nulle.

Pour autant, Michel SAPIN a réaffirmé poursuivre le Pacte de responsabilité.

Pour la CGT des Finances Publiques du Var, il faut que les agents redressent la tête et débattent de notre situation.



A la DGFIP, il faut:

- Créer des emplois
- Augmenter les salaires et les pensions
- Arrêter les restructurations permanentes de services
- Renforcer les moyens budgétaires pour assurer les missions.
- Stopper la démarche stratégique, outil de destruction des services.

C'est une politique à l'opposé du Pacte de responsabilité qui peut permettre de relancer la croissance et l'emploi. Le Pacte de responsabilité doit être retiré !

Au quotidien, la CGT propose aux agents d'agir pour contrer la mise en place des mesures du PACTE comme le démontre ce journal de septembre. ●



SIP-CDIF : NON AU DÉMANTÈLEMENT DES MISSIONS CADASTRALES

Le 3 septembre, le DDFIP nous a livré ses propositions pour SIP/CDIF. Il préconise la création de pôles Topographiques et Évaluation des Locaux Professionnels sur deux sites : Toulon et Draguignan. Les secteurs fonciers seraient rattachés à un ou plusieurs SIP mais ne déménageraient pas. En clair, les missions cadastrales resteraient physiquement à Vert-Coteau pour Toulon et Les Collettes à DRAGUIGNAN.

Reste à connaître la réponse de la DGFIP sur ces propositions... Pour la CGT, il est hors de question d'accepter le démantèlement du cadastre et si les propositions du DDFIP sont un moindre mal, cela préfigure tout de même le morcellement des missions alors que nous savons aujourd'hui que dans les départements où la fusion CDI/CDIF a eu lieu, le résultat est catastrophique. ●

ACCUEIL TOULON : DES AVANCÉES, PEUT MIEUX FAIRE.

Les agents des SIP de TOULON et de l'accueil commun ont mené des actions très fortes de décembre 2013 à mai 2014. A plusieurs reprises, le hall d'accueil a été occupé et les portes sont restées fermées. Des réunions avec la Direction (CTL, CHSCT) ont été envahies. Un groupe de travail a été constitué. Le 16 avril 2014, le DDFIP est venu rencontrer les agents qui occupaient le hall d'accueil.

La Direction a affecté des renforts à l'accueil, et pris des mesures de réorganisation autour d'un protocole réactualisé (mais toujours pas écrit !!!). L'accueil a fermé tous les jours à 11h30 du 20 mai au 10 juin 2014.

Dans les faits, les SIP ont été moins appelés en renfort. Mais début septembre, la foule des contribuables est à nouveau là et l'accueil doit à nouveau appeler les renforts alors que suite aux mutations du 1^{er} septembre, les effectifs des SIP ont fondus...

Certaines mesures pourtant décidées suite aux groupes de travail ne sont toujours pas appliquées. L'accueil ferme régulièrement à 11h30 quand il y a trop de monde. La Direction refuse d'en faire une règle et continue à gérer cette fermeture anticipée au jour le jour.

Pour la CGT, des avancées ont eu lieu mais la situation n'est pas réglée. Cela peut craquer à tout moment.

D'ailleurs d'une manière plus générale, les grands accueils explosent. A Marseille (Sadi Carnot) la situation est catastrophique (voir le tract de la CGT des Bouches du Rhône sur notre site Internet <http://www.financespubliques.cgt.fr/83/>) A Nice c'est la cata aussi suite aux décisions de la DDFIP de modifier les horaires sans tenir compte de l'avis des agents des SIP et des syndicats les plus représentatifs.

Notre DDFIP, M. ROBERT devrait se rendre compte que pour l'instant, l'accueil de Toulon est l'un de ceux qui s'en sort le mieux grâce aux propositions des agents et de leurs représentants, mais cela ne va peut-être pas durer s'il n'applique pas l'intégralité des revendications et en particulier la demande de fermeture tous les jours à 11h30 sans contre partie.

PS : Ce 15 septembre 2014, jour d'échéance, le logiciel ILIAD est en panne !!!! Super pour la réception des contribuables. ●



VIVE LES CRÉATIONS D'EMPLOIS !

La Recette des Finances de Draguignan devait disparaître, ce service n'étant plus adapté à la DGFIP fusionnée.

En cette rentrée au parfum d'été indien, par Décret du 28 juillet 2014 portant promotion et affectation d'Administrateurs Généraux des Finances Publiques, le receveur de la recette des Finances de DRAGUIGNAN a été nommé AGFIP et sera **maintenu dans ses fonctions**, donc sur son poste. Félicitations à l'heureux promu, il va enfin pouvoir mettre du beurre dans ses épinards, non pardon, de la truffe dans ses œufs à la coque.

Autre bonne nouvelle, par Arrêté du 28 juillet 2014 portant réintégration, mutation et affectation d'Administrateurs des Finances Publiques, nous pouvons d'ores et déjà souhaiter la bienvenue à un nouvel AFIP à DRAGUIGNAN suite à la promotion en AGFIP sur place du précédent AFIP.

Mais alors, est-il toujours question de fermer la Recette des Finances ?

Peu de chance. Sur le fond, la CGT s'en réjouit, étant fermement opposée à toute fermeture de service.

Mais, faisons le point. Dans ce service, il y aurait donc : 1 AGFIP, 1 AFIP, 1 Inspecteur Divisionnaire, 2 Inspecteurs, 5 Contrôleurs 1 Agent des Services Techniques.

Sans remettre en cause les qualités intrinsèques de chacun, ce service semble bien doté en personnel d'encadrement hautement qualifié.

Avec 5 AGFIP, 5 AFIP et 7 AFIPA dans le Var, nous sommes très loin du sous-effectif chez les cadres supérieurs.

Vous comprendrez facilement, d'une part, pourquoi la Cour des Comptes a pointé du doigt nos coûts de personnels démesurés malgré les suppressions d'emplois et, d'autre part, pourquoi il n'y a pas assez de personnels C et B dans des services en perdition.

Qu'en penseraient les contribuables qui ont du mal à trouver un interlocuteur compte tenu du sous effectif dans nos services? Ils pourraient trouver cette nomination d'AGFIP sur place scandaleuse.

Quand on paye les uns, on ne peut pas avoir les autres. On a pas fini de manger des épinards sans beurre....

Puisque le DDFIP a obtenu 1 emploi d'AGFIP supplémentaire, il lui faut maintenant obtenir les 36 agents C et B pour pourvoir les postes vacants.

La CGT va l'y encourager. ●